



Succession - rachat de la part de ma mère décédée par mon père

Par **stephbec**, le **04/08/2009** à **10:44**

Bonjour,

mes parents ont achetés une maison après leur mariage. Ma mère est décédée quelques années après. Mon père s'est remariée 2ans après. Je suis fils unique.

Ne m'entendant pas avec ma belle-mère, et mon père ayant des ennuis de santé, pour éviter de futurs conflits, mon père m'a demandé si j'étais d'accord pour qu'il rachete la part de ma mère.

A combien ai-je droit ?

il m'a dit que la maison était estimée à 290 000 €, et que j'aurais le droit à

86 000 € ?!!! si je fais cela, cela veut dire qu'ensuite la part de mon pere est divisée à part egale entre elle et moi ?

cela me semble tout de même étrange pour le prix qu'il me donne pour rachat de la part de ma mère, qu'en pensez vous ?

merci pour votre aide.